



L'islamisme dans les banlieues : un danger pour la France ?

**Mémoire de géopolitique
du chef d'escadron Christophe BOYER
dans le cadre du séminaire « L'islam, réalités et perspectives »**

Directeur : Monsieur Mustapha BENCHENANE

Avril 2002

L'islamisme dans les banlieues : un danger pour la France ?

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE : LA MONTÉE DE L'INTÉGRISME ISLAMIQUE

Des origines internationales

L'Europe : terre d'asile ou terre de Jihad pour islamistes?

DEUXIÈME PARTIE : DES FACTEURS ENDOGÈNES ET EXOGÈNES FAVORISENT L'ÉMERGENCE DE L'ISLAMISME EN FRANCE

Les jeunes et les banlieues : un terrain propice

Une évolution politique favorable

Des organisations islamiques hétéroclites

TROISIÈME PARTIE : LA FRANCE, BASE ARRIÈRE DE L'ISLAMISME

Des dangers croissants

Des victoires importantes et inquiétantes

CONCLUSION

INTRODUCTION

Pays empreint d'une tradition judéo-chrétienne, la France doit maintenant composer avec une religion de plus en plus présente : l'islam. Avec environ quatre millions de musulmans, cette religion est désormais la deuxième dans notre pays. Praticué à l'origine dans des lieux de cultes ou des salles de prière le plus souvent discrets et anonymes, l'islam a connu un essor tout particulier durant les deux dernières décennies, s'orientant vers un repli identitaire favorisé par une crise socio-économique, la mondialisation de l'économie et l'occidentalisation des modes de vie dans de nombreux pays musulmans. De plus, en 1979, la révolution islamique en Iran offrit un contre modèle au schéma occidental dominant. Ce fut un tournant pour cette religion dans son idéologie et son action, provoquant l'émergence d'une tendance à la fois politique et radicale: l'islamisme. Ce mouvement religieux, qui revendique un retour à une société gouvernée selon les règles du droit islamique, s'est politisé en cherchant à conquérir l'opinion publique par une action sociale et en menant simultanément des actions terroristes. Des réseaux d'entraide destinés à remédier au chômage et à la pauvreté, ainsi qu'aux défaillances des services sociaux, contribuent à maintenir l'influence des islamistes auprès des jeunes, victimes principales de la crise économique. Le terrorisme est utilisé comme moyen de pression pour imposer une contrainte sur l'action des gouvernements ou des institutions qu'il vise. Les événements du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique en sont une illustration flagrante.

La France n'a pas échappé à la vague islamiste. Victime d'attentats sanglants en 1986 puis 1995, elle rencontre également des difficultés dans les banlieues des grandes villes, au cœur du débat sécuritaire d'aujourd'hui. Pour des raisons historiques, économiques et sociales, les banlieues concentrent une population à fort taux d'immigrés. Profitant d'une jeunesse désœuvrée, mais également de contextes national et international favorables, les islamistes se sont installés progressivement dans les banlieues au cours des vingt dernières années. Ils y développent une activité prosélyte et terroriste, faisant de la France une base arrière de l'islamisme mondial, notamment grâce à des réseaux logistiques performants. Les dangers qu'ils représentent sont patents, et les victoires, déjà acquises, ne peuvent et ne doivent être minorées, car mettant en cause directement un processus d'intégration délicat de toute une partie de la population. L'étude historique de l'islamisme, avec ses ramifications en Europe, et l'analyse des facteurs aussi bien endogènes qu'exogènes qui

ont favorisé son émergence dans notre pays, permettent une compréhension plus aisée des dangers et des victoires qu'il suscite.

PREMIÈRE PARTIE : LA MONTÉE DE L'INTÉGRISME ISLAMIQUE

L'intégrisme islamique reste étroitement lié à la notion de terrorisme. On ne peut réellement comprendre et expliquer l'intégrisme et la place qu'il occupe dans les relations internationales sans en rappeler les différentes origines. Berceau de l'islam, les pays du Proche et Moyen-Orient ont joué un rôle important dans l'émergence de l'islamisme. Puis avec l'expansion de la religion musulmane en Occident, l'Europe est devenue ce qu'il est désormais raisonnable de considérer comme une base de repli stratégique pour les intégristes et les terroristes islamiques.

11- DES ORIGINES INTERNATIONALES

Si l'intégrisme islamique a renoué véritablement avec la religion lors de la révolution iranienne, il convient de préciser qu'il est d'abord né d'un choc il y a un peu plus de deux siècles, avant de s'inspirer des différentes théories développées par les "frères musulmans" égyptiens dans les années 1930. Cette violence politique poussée à son paroxysme s'est internationalisée en 1979, à la faveur de la révolution chiite¹ en Iran mais également du conflit afghan débutant.

111- La naissance de l'intégrisme islamique

L'intégrisme islamique s'est réellement révélé à partir de l'expédition de Bonaparte en Egypte en 1798. En effet, alors que le peuple musulman vivait jusque là dans une sorte de plénitude, l'arrivée des Européens avec leurs valeurs scientifiques, culturelles et leur puissance militaire, provoque dans le monde musulman un profond traumatisme. C'est de ce tremblement de terre culturel que naîtra la forme contemporaine de l'islamisme. Le monde musulman a bien essayé de faire face à l'Europe, d'imaginer une version musulmane de la modernité, mais en vain. Le XIX^{ème} siècle a vu se développer une frustration collective de la communauté musulmane. En 1884, le Persan Djamel al-Din al-Afghani a exprimé le sentiment de nombreux musulmans dans un journal² publié à Paris : *"Allons-nous accepter, nous, les musulmans, alors que nous avons la parole la plus digne, que tombent sur nous la honte et l'humiliation, et que vienne nous soumettre chez nous*

¹ Le chiisme (de Chi'Ali : parti d'Ali) est une branche minoritaire créée par les partisans d'Ali, quatrième successeur de Mahomet. Après avoir été longuement opprimés, ils doivent leur survie à la conquête de la Perse.

² Journal arabe *"le lien indissoluble"* publié quelques mois à Paris en 1884.

celui qui n'a pour nous ni considération ni reconnaissance, mais dont la seule préoccupation est de mener contre nous ses armées pour nous exproprier de nos pays ?"

Mais cette reconquête du territoire n'était envisageable qu'accompagnée d'une reconquête de soi. En effet il s'agissait pour les musulmans de recouvrer la ferveur religieuse d'antan qui avait fait leur gloire. Ce discours, au cœur de la doctrine islamiste, prônera un retour à hier pour répondre aux défis contemporains. Mais la place accordée à la religion l'est avant tout dans un but politique. Les islamistes ne sont pas des religieux, ils sont même à certains égards anti-cléricaux, estimant par exemple que tout bon musulman est habilité à interpréter les textes, faisant alors concurrence aux oulémas. De ce point de vue, l'islamisme s'est détaché du fondamentalisme. Celui-ci est politiquement et socialement conservateur, défendant l'application stricte de la charia, alors que l'islamisme ne recourt aux textes originels que pour repenser l'ordre social et politique, faisant de l'islam une idéologie. S'emparer de tout l'espace social, tel devient le projet islamiste, développé au début du XXème siècle par les "frères musulmans"³. Ce sont eux qui, s'appuyant également des écrits de Sayyed Qotb⁴, ont fait naître un intégrisme islamique de confession sunnite⁵ en Egypte au début des années 1970. En raison de la radicalisation successive des thèses prônées par les "frères musulmans", naissance fut donnée à des groupes appelant ouvertement à la lutte armée, tels que la "Jama'at Islamiya" (Groupe Islamique) ou "Al Jihad" (Guerre sainte). Ce dernier groupe est d'ailleurs responsable le 6 octobre 1981 de l'assassinat du président égyptien Sadate, ancien frère musulman, dénoncé par la mouvance activiste comme le "nouveau pharaon".

Ces organisations combattantes ont dirigé leurs actions contre les dirigeants arabes laïcs, qui répriment durement leurs activités. De nombreux états musulmans se voyant chaque jour davantage confrontés à la montée en puissance des fondamentalistes ont dû alors adopter des politiques de circonstance. Ainsi, certains Etats ont-ils choisi d'opter pour une politique d'islamisation de la société qui accroît le poids des religieux conservateurs, tandis

³ La confrérie des "frères musulmans" créée par Hassan Al Banna (1906 – 1949), instituteur égyptien, en 1928 devient rapidement un mouvement politique structuré dont la puissance réelle tient au contrôle de multiples organisations impliquées dans le domaine social. Ce mouvement compte environ deux millions d'adhérents. Il s'agit du premier grand mouvement fondamentaliste prosélyte. Il prône une réforme complète de la société où la justice sociale serait assurée. Cette confrérie s'oppose à toute idée nationaliste et appelle à la renaissance de l'oumma (communauté des croyants qui abolit les frontières des Etats au profit d'un espace géopolitique appartenant au peuple de Dieu).

⁴ Théoricien de la rupture islamique avec l'ordre établi et de la prise du pouvoir par la violence.

⁵ Le sunnisme (de sunna : tradition) représente la branche majoritaire de la communauté musulmane et est particulièrement présente dans le monde arabe. Respectueux des cinq obligations religieuses et des Hadiths (commandements du prophète), il se marque dans les faits par une séparation entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux, depuis que la dynastie des Omeyyades a mis fin au califat.

que d'autres ont préféré adopter une politique de répression à l'encontre des extrémistes islamistes.

112- L'internationalisation de l'intégrisme islamique

L'intégrisme islamique a acquis sa dimension internationale lors de la révolution iranienne, mais aussi en réaction à l'intervention soviétique en Afghanistan.

C'est avec la révolution iranienne que va naître en 1979 l'une des premières Républiques islamiques. D'abord observée par les occidentaux avec une certaine bienveillance, elle est rapidement dénoncée par ces derniers du fait de la multiplication des actions terroristes et des assassinats politiques hors d'Iran. Ce régime se révèle finalement comme une véritable dictature à vocation hégémonique utilisant la manipulation.

En effet, le régime en place, d'obédience chiite, ne tardera pas à vouloir affirmer sa légitimité dans le monde musulman, en contestant le leadership de l'Arabie Saoudite d'obédience sunnite. Cette dénégation conduira finalement les deux Etats dans une lutte larvée, utilisant la violence à des fins politiques, de façon à contrôler et à défendre les institutions islamiques.

L'Iran interviendra en outre dans le conflit israélo-palestinien et manipulera le Hezbollah libanais pour mener celui-ci à servir son action extérieure contre les ennemis intérieurs du régime et contre l'Occident. Ainsi le Hezbollah est largement impliqué dans les attentats commis à Beyrouth en 1983, dans les enlèvements de ressortissants occidentaux au Liban durant les années 1980 et dans la campagne d'attentats perpétrés en France en 1985 et 1986. Il a centré ses actions finalement sur Israël avant de se transformer en parti politique doté d'une branche militaire qui prend de plus en plus l'aspect d'une armée régulière. Il reste cependant aujourd'hui, grâce à ses structures et à ses relais à l'étranger, capable de mener des actions terroristes, soit au Proche-Orient, soit à l'extérieur.

La guerre d'Afghanistan, qui a débuté le 24 décembre 1979, est à l'origine du phénomène moudjahidin et plus précisément du Jihad terroriste. Dès le début des années 80, cette guerre va entraîner l'arrivée au Pakistan, au nom de la guerre sainte décrétée contre l'envahisseur soviétique, de milliers de volontaires arabes venus en particulier d'Arabie Saoudite et d'Egypte, mais également du Maghreb. La résistance s'organise d'autant plus facilement qu'elle bénéficie alors du soutien logistique de Washington, de Riyad et du Pakistan. La conséquence de cet immense rassemblement au nom "d'Allah" aura pour effet, au-delà de valeurs partagées comme l'exil et la clandestinité, de façonner les *moudjahidin* à

un islam frustré et rigoriste, qu'ils n'auront cessé de vouloir affirmer et faire perdurer une fois le conflit terminé.

À la fin des années 80, le départ hors du Pakistan d'une partie de ces combattants marquera alors l'avènement d'une nouvelle vague de terrorisme. Certains *moudjahidin* retourneront dans leur pays d'origine et serviront de fer de lance aux organisations islamistes locales. C'est alors qu'apparaîtront dans de nombreux pays musulmans, des groupes constitués ou encadrés par les *moudjahidin*, dont les structures ainsi que les modes de fonctionnement diffèrent des autres organisations terroristes : ces groupes ne présentent a priori entre eux aucune structure hiérarchique. L'aspect semble plus chaotique. La discipline est cependant beaucoup plus présente qu'il n'y paraît de prime abord. Quant à son aspect, s'il est effectivement chaotique, il n'en est pas pour autant anarchique. Certains spécialistes affirment même que c'est ce type de système qui leur permet de fonctionner et de survivre. Ces groupes attirent des criminels de droit commun, qui constituent des recrues de choix. Souvent transnationaux, *"ils partagent la haine de l'Occident et de ses valeurs, en particulier la démocratie et le libéralisme, auxquelles ils veulent substituer une société fondée sur les principes de l'Islam"*⁶. L'Algérie ainsi que l'Égypte ont constitué des cibles privilégiées pour l'action de ces groupes, particulièrement bien implantés dans ces territoires (GIA en Algérie et "Jama'at Islamiyya" et "Al Jihad", en Égypte).

D'autres pays ont cependant été touchés par cette vague de terrorisme tels que l'Arabie Saoudite (attentats de Riyad et d'El Khobar), les États-Unis d'Amérique (attentat du World Trade Center de New York en 1993, inspiré par le cheikh Omar Abdel Rahman, guide spirituel de la "Jama'at Islamiyya"), ainsi que la France qui a été visée entre 1994 et 1996 par une vague d'attentats des "GIA" (détournement de l'Airbus d'Air France en décembre 1994, attentats de l'été 1995, attentat de décembre 1996 à la station RER Port-Royal...).

Enfin les événements tragiques du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique ont profondément atteint une partie de l'opinion publique internationale et remettent en cause l'équilibre géopolitique mondial. Attribués à Oussama Ben Laden, ces attentats ont mis en exergue un nouveau mouvement islamiste : les Talibans. Mouvement fondamentaliste sunnite, dominé par un groupe d'oulémas, ils ont pris le pouvoir en Afghanistan en 1996, en mettant en place une structure politique reposant sur les réseaux issus des écoles coraniques au sein de laquelle la solidarité religieuse prédomine. S'affirmant dans une logique anti-occidentale, ils ont reculé davantage les limites de "l'acceptable" dans le terrorisme, obligeant les États-Unis à une riposte conséquente.

⁶ Propos de POINAS Jacques, commissaire divisionnaire, chef de l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste du ministère de l'Intérieur, 1999.

12- L'EUROPE : TERRE D'ASILE OU TERRE DE JIHAD POUR ISLAMISTES

L'Europe occidentale compterait sensiblement près de 10 millions de fidèles musulmans⁷. Ce chiffre reste très approximatif puisque aucun recensement officiel fiable ne peut être réalisé dans l'ensemble des pays concernés. Par exemple l'union des organisations islamiques d'Europe revendique, quant à elle, 15 millions de fidèles. Ces chiffres sont à considérer avec une certaine prudence. En effet, les appareils statistiques ne permettent pas de prendre en compte, dans la plupart des pays européens, l'appartenance confessionnelle, et d'ailleurs le caractère strictement privé de celle-ci s'y opposerait. Les pays les plus concernés sont la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas. Pour les fondamentalistes musulmans, l'immigration pour conquérir l'Europe constitue une chance dont ils ont conscience. Parfois persécutés dans leur pays d'origine, les islamistes voient les communautés musulmanes issues de l'immigration, comme un double intérêt : d'une part l'Europe pourrait leur servir de base de repli stratégique, et d'autre part ces communautés pourraient constituer le noyau d'une future société islamisée.

121- L'Europe : base de repli stratégique

Dans toute l'Europe, l'impératif islamique de fuir ou de combattre le "pouvoir infidèle" s'exprime de manière différente, l'orthodoxie islamique proposant une doctrine géopolitique qui divise le monde en différentes zones ennemies : La "demeure de l'Islam" (dar-el-Islam) – l'ensemble des pays où domine l'Islam – et la "demeure de la guerre" (dar-el-Harb), le monde infidèle. Les non-musulmans doivent payer un tribut et se soumettre à la loi coranique, pour pouvoir vivre en pays "dar-el-islam". Le "dar-el-harb" n'est considéré par les musulmans que comme une zone de conquête, dans laquelle seules des relations de force ou de guerre peuvent exister. Toutefois le Coran prévoit une exception. Les musulmans peuvent contracter une trêve dans la "demeure de la guerre" à condition qu'ils puissent y prêcher leur religion. Cette situation est nommée "dar-al-dawaà" (terre de la prédication), en référence à la condition de prosélytisme. C'est ainsi que les islamistes peuvent s'exprimer souvent plus librement que dans leur pays d'origine. Ils possèdent alors une certaine autonomie qui leur permet d'agir sur tout le continent et de "*créer dans les pays d'émigration - d'Europe occidentale où des libertés publiques très larges sont*

⁷ Chiffres communiqué par les différents Etats européens ; études de la Fondazione Agnelli : *L'Islam in Europa*, de Felice Dassetto, 1998.

assurées - des minorités croyantes, véritables groupes paramilitaires destinés à déclencher des révolutions religieuses et politiques dans les Etats arabes réactionnaires, tels que le Maroc, la Turquie ou l'Egypte"⁸. Ainsi, les principales sources de financement des mouvements islamistes turques, qui ont remporté leurs premiers succès électoraux lors des élections législatives et municipales de 1994 et 1995, proviendraient de la toute puissante communauté turque d'Allemagne⁹. Mais au-delà de cette conception stratégique de l'Europe, les islamistes souhaitent développer une société européenne islamisée.

122- Le noyau d'une société européenne islamisée

Il s'agit pour les intégristes musulmans de mettre en œuvre un projet de conquête du monde au nom d'une idéologie politico-religieuse, basée sur une volonté impérialiste et fanatique de soumettre l'autre à la "vraie religion". La stratégie islamiste en Europe combine un projet géopolitique visant à fédérer l'ensemble des pays musulmans contre l'Occident. Pour cela ils ont déjà mis en place, dans de nombreux pays, des relais d'opinion chargés d'exercer une influence auprès des journalistes, des élus locaux et jusqu'aux plus hautes instances de l'Etat¹⁰. Ces relais d'opinion sont assez fréquents en Europe et prennent le prétexte de leur intérêt pour l'islam pour exercer une influence politique. Parallèlement à ces immixtions, on assiste à un phénomène tout aussi inquiétant : certains états étrangers musulmans cherchent à garder un contrôle exclusif sur les grandes institutions musulmanes en Europe. Au-delà du financement des grandes mosquées telles celles de Rome, Madrid, Paris, Lyon, Bruxelles, Genève ou Londres, c'est bien d'une véritable mainmise politique qu'il s'agit. L'Arabie Saoudite, de plus en plus présente par l'intermédiaire de ses grandes mosquées et des bureaux de la Ligue islamique mondiale, tient à occuper le terrain en Europe : elle va même jusqu'à engager des convertis pour asseoir sa promotion. L'Algérie, la Tunisie ou la Turquie n'hésitent pas également à financer des lieux de culte, des imams ou des centres pour permettre le contrôle sur l'organisation de l'islam européen. De plus, afin de conforter leur emprise religieuse, certains Etats musulmans s'occupent de plus en plus de proposer des formations islamiques, qu'ils prennent entièrement en charge. Des imams sont envoyés durant les périodes les plus propices, comme le mois du Ramadan, pour guider les prières, mais aussi dispenser des cours. Par exemple, l'Arabie Saoudite propose des formations gratuites, sur son territoire, pour des étudiants qui reviennent avec

⁸ TEBIB Roger, *La menace islamique contre l'identité française*, p. 20

⁹ Les mouvements sunnites turcs et des hommes d'affaires chiites iraniens, installés en Allemagne, ont financé notamment la grande mosquée de Hambourg.

¹⁰ A Paris, Londres, Rome ou Genève, des ambassades organisent des "dîners de presse" pour "informer" les différents invités.

une ligne de conduite assez orthodoxe, et cautionnent soit explicitement, soit silencieusement la politique saoudienne. Le tissu associatif musulman n'est pas en reste non plus et s'est sensiblement étoffé au contact de ces nouveaux musulmans, qui n'hésitent plus à s'engager politiquement. Ce problème, que de nombreux Etats européens rencontrent, n'échappe pas non plus à la France, notamment depuis le début des années 1980.

DEUXIÈME PARTIE : DES FACTEURS ENDOGÈNES ET EXOGENES FAVORISENT L'ÉMERGENCE DE L'ISLAMISME EN FRANCE

L'islamisme en France est apparu dès les années 1970, mais s'est surtout développé depuis les vingt dernières années. Particulièrement prégnant dans les esprits depuis les récents attentats de septembre 2001, l'islamisme suscite un débat sécuritaire en politique intérieure, auquel il est difficile d'échapper. Ayant trouvé un terrain propice aux seins des banlieues, pour des raisons qui seront développées, il a bénéficié d'une évolution politique liée autant à des éléments extérieurs qu'intérieurs. C'est à la lueur de ces événements que sont nées de nombreuses associations islamiques très hétéroclites, dont certaines développent un prosélytisme actif et inquiétant pour la sécurité du pays.

21- LES JEUNES ET LES BANLIEUES : UN TERRAIN PROPICE

Le développement de l'islam dans les grandes villes est directement lié à la place conséquente qu'ont prise les quartiers périphériques. Conscients de l'opportunité du mal-être qui s'y est développé, les prédicateurs puis les islamistes ont occupé ce terrain et sensibilisés les jeunes à leur cause, non sans succès.

211- Le malaise des banlieues

Jusqu'au milieu des années 1960, les immigrés, venus en France pendant les trente glorieuses, s'installent dans les anciens parcs immobiliers des centres-villes, dans des immeubles promis à la démolition ou dans des hôtels meublés gérés par des "marchands de sommeil". Ces immigrés pratiquaient un "islam de paix sociale"¹¹ avec l'accord des institutions françaises, tant dans des foyers sociaux que dans des caves d'immeubles, sous la responsabilité de leur pays d'origine. Cette expression de Gilles Kepel renvoie au fait que ceux qui accordaient des lieux pour la pratique de la religion le faisaient pour détourner les travailleurs de l'agitation gauchiste et syndicale des années 1970. Des opérations de rénovation immobilières, amorcées à

¹¹ KEPEL Gilles, *les banlieues de l'islam, naissance d'une religion en France*, Seuil, "Points actuels", Paris, 1991, p. 62

cette époque ont relégué les travailleurs immigrés vers la périphérie des grandes villes, dans ce qu'il est convenu de nommer des bidonvilles. Il a ensuite été décidé de faire disparaître les bidonvilles, de reloger les immigrés et de leur reconnaître le droit de vivre en famille. Des quotas d'immigrés ont d'abord été instaurés dans ces nouveaux quartiers, mais très rapidement, par hantise du logement vide, les bailleurs ont massivement concentré ces travailleurs dans les banlieues. La diminution de construction de logements sociaux, la nécessité de loger les enfants de la première génération d'immigrés et les lois de décentralisation du début des années 1980, sont autant de phénomènes conjoncturels qui vont aggraver une situation déjà critique.

Les crises économiques, qui vont toucher la France, vont également fragiliser un équilibre déjà instable dans les banlieues. Au-delà des parents, ce sont également les jeunes qui vont être directement concernés. En effet, en 1990, alors que le nombre de jeunes de moins de 25 ans d'origine étrangère en France, est estimé à 3 millions, soit 17% de la classe d'âge, leur concentration a pu atteindre jusqu'à 80% dans les quartiers classés comme défavorisés¹². Ce problème s'est maintenu. Christophe Guilluy, relève que 27% des jeunes habitant Lille-sud, titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, sont au chômage, contre 10% en moyenne dans le pays¹³. Enfermés dans une logique d'exclusion, qu'ils développent, ils font valoir leur mal-être. Manquant d'espoir, cantonnés dans un quartier dans lequel ils vivent en circuit fermé, il leur est difficile d'échapper à la pression du groupe, et à sa vision du monde, en vertu de laquelle ils s'identifient comme des victimes. Ils développent un sentiment de haine, ressentant la société comme inégalitaire et raciste, qui les maintient volontairement dans les endroits de misère et qui protège les grands délinquants et les puissants tandis qu'elle s'acharne sur les petits. Il existe un processus très minoritaire d'appropriation purement réactive qui rationalise le rejet de la société française et justifie pleinement la violence et la vengeance à son égard. Cette dérive violente est le risque central de l'islamisation des quartiers. Ainsi se profile une forme de terrorisme de grande échelle. "L'aventure du Jihad" fournit en effet un modèle héroïque d'identification à des jeunes fortement imprégnés par la délinquance et l'action illégale. Parfois, au gré de leur errance, ils rencontrent des prédicateurs et se tournent alors vers une référence mythique à l'islam car n'espérant plus pouvoir un jour "vivre comme les Français".

¹² LE GOAZIOU Véronique et ROJZMAN Charles, *Les banlieues*, collection Idées reçues, éditions Le Cavalier Bleu, 2001, p. 41.

¹³ GUILLUY Christophe, *Atlas des fractures françaises*, L'Harmattan, 2000.

212- Problèmes d'identité et islamisme

Les propos du jeune Mehdi, habitant une banlieue de Lille, sont suffisamment éloquentes :

*" Depuis tout petit, j'ai du mal à savoir qui je suis. Ma mère est française, et je ne connais pas mon père. Mon prénom est arabe, et mon nom de famille français, c'est celui de ma mère. Mais ma tête, c'est une tête d'Arabe, y'a pas d'erreur ! Alors d'un côté, les Arabes, ils me jetaient, à cause de mon nom, et les Français, ils me prenaient pour un Arabe... Ils me disaient de retourner dans mon pays ! (...) A force, j'ai fini par me dire qu'il fallait être arabe, mais ça voulait dire quoi : être arabe ? Alors j'ai commencé les problèmes (...). J'insultais tout le monde avec les quelques insultes en arabe que je connaissais, je devenais agressif... Ma mère (...) ne savait pas quoi faire. Un jour je me suis fait prendre, et le juge m'a donné un éducateur. Mais cela n'a rien arrangé (...). Moi, (...), je ne fréquentais que des délinquants... Jusqu'au jour où j'ai rencontré Djamel. Lui, il m'a parlé autrement que les autres, il m'a dit que ce qui était important, (...), c'était de savoir d'où on venait pour savoir où on voulait aller. Alors je ne le quittais plus, et finalement, je le suivais à la mosquée, et puis au local de l'association où il allait tous les jours. Je me suis mis à faire la prière, et surtout à lire tous les livres religieux qui me passaient par la main. (...). Ça allait mieux dans ma tête. Ma mère était fière, elle était soulagée que j'aille mieux, elle n'a pas peur de me voir à la mosquée, heureusement, parce que je crois que, sinon, je me serais peut-être coupé d'elle... Allah est grand, il m'aide à faire le lien entre mes origines arabes et mes origines françaises."*¹⁴

Certes le cas de ce jeune ne peut être assimilé stricto sensu à une rencontre avec les islamistes. Mais ceux-ci, conscients de l'opportunité du mal-être des jeunes, tentent de les accrocher, non sans succès. Certains jeunes se remettent à pratiquer le Ramadan et suivent les préceptes du Coran avec un zèle tout particulier. Dans ce cas, la pratique religieuse se révèle comme un refuge moral et une protection. Les jeunes y trouvent une compensation à leurs échecs répétés et au sentiment de honte qui en découle. Par leur pratique ils espèrent aussi retrouver certains repères, voire une identité. Le cas du jeune Mehdi est représentatif d'un processus de récupération d'une jeunesse désœuvrée par des religieux musulmans, puis de leur accession à la mosquée et dans les associations. La mosquée représente un espace connoté positivement de la part des familles

¹⁴ Propos recueillis par BOUZAR Dounia, éducatrice à la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Lille, dans *"l'Islam des banlieues"*, éditions Syros, 2001, p. 85.

soucieuses de protéger leurs enfants de la drogue, des élus rassurés par la tranquillité de ces jeunes, et bien sûr de la part des prédicateurs eux-mêmes devenus des amis, des confidents et des modèles. L'appartenance à l'islam, l'entrée dans la Oumma vont alors permettre au jeune d'appartenir à un groupe social sur lequel il peut s'appuyer moralement. Cette réponse apportée à une jeunesse en déshérence est parfois même acceptée ou tolérée par des municipalités qui ferment les yeux. Comme elles n'arrivent pas toujours à faire face, notamment aux incivilités et à la circulation de la drogue dans les quartiers, elles délèguent à la religion la capacité de calmer le jeu et de permettre à la paix sociale de se réinstaller. Mais cette paix sociale est illusoire. L'islamisme est sournois. Il faut accorder une valeur toute relative à la diminution des violences dans un quartier. C'est le phénomène de la "sanctuarisation" : "La violence d'un quartier passe d'un mode ludique et spontané à une fonction instrumentalisée lorsque l'emprise croissante des trafics en tout genre développe une logique de business. Les dealers ou les familles qui contrôlent les trafics évitent d'appeler gratuitement l'attention de la police sur leur quartier¹⁵." De plus le "communautarisme" que porte l'islamisme en germe est une menace réelle. Une partie non négligeable des associations, noyautées par les islamistes, prônent un prosélytisme susceptible de dissoudre la communauté nationale en contestant un modèle républicain accusé d'exclure les jeunes d'origine étrangère. Ce "communautarisme" permet d'établir un lien entre le repli sur le territoire, de nouvelles normes sociales de référence et la contestation systématique de l'Etat. Opposer les communautés pour provoquer la panique sur le territoire, est un mode d'action habituel des islamistes.

Les jeunes dans les banlieues sont des cibles privilégiées pour les islamistes. Mais ceux-ci ne peuvent développer un prosélytisme actif dans notre pays, que dans la mesure où ils ont bénéficié d'un contexte politique, aussi bien intérieur qu'extérieur, qui leur a parfois été favorable.

¹⁵ Direction Centrale des Renseignements Généraux (DCRG), 1999.

22- UNE ÉVOLUTION POLITIQUE FAVORABLE

Comme cela a déjà été évoqué, l'action des islamistes s'inscrit dans un contexte supra national. L'évolution de la situation dans certains pays musulmans, a grandement contribué à redessiner le paysage géopolitique mondial durant ces dernières années. Le rôle de ces pays dans la naissance d'un islamisme mondial et européen a déjà été abordé. Mais il convient également de souligner les implications directes sur la sécurité intérieure. Par ailleurs, plusieurs faits internes, depuis les vingt dernières années, apportent un éclairage nouveau sur l'émergence de l'islamisme dans notre pays.

221- Des événements extérieurs conditionnants

La fin des années 1970 et le début des années 1980 constituent une charnière dans le monde musulman, avec la révolution chiite en Iran, le début de la guerre d'Afghanistan et les difficultés intérieures en Algérie.

2211- La révolution chiite iranienne

Déclenchée en 1979, la révolution chiite en Iran va rapidement engendrer des répercussions en France. Pendant dix ans ce pays va devenir le principal Etat fournisseur et activiste pour le terrorisme l'activisme intégriste. L'Iran est à l'origine des attentats de 1985 et de 1986 en France, qui feront 13 morts et 250 blessés. Ces actions se sont appuyées également sur le mouvement chiite des Hezbollahs, créé en 1983. Ces formes de revendications violentes exprimées par ce mouvement s'apparentent à une forme de terrorisme d'Etat, exacerbé par la guerre Iran – Irak. L'Iran reprochait à la France, non pas de livrer des armes à l'Irak, mais de ne pas lui en livrer. Le réseau de poseurs de bombes était libanais. Il s'appuyait sur une logistique de Tunisiens chiites, avec déjà à ce moment, l'apparition de jeunes "beurs" chiites, très discrets et qui existent toujours dans la banlieue de Paris, à Nanterre. Ils ont encore fait parler d'eux en distribuant des tracts antisémites en 1994¹⁶. Ceux-ci sont toujours soutenus par l'Iran et ont d'ailleurs la possibilité d'aller à l'ambassade d'Iran récupérer des Corans et les distribuer gratuitement dans la cité des Bosquets à Nanterre ou dans d'autres cités de la banlieue parisienne.

¹⁶ Source Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) de Paris, 1996.

L'avènement d'une république islamique a bouleversé la conscience de nombreux musulmans et a donné des idées aux jeunes des banlieues. Dès 1980 on trouve des Français convertis chiites dans les quartiers populaires à l'ouest et au nord de Paris. Ils seront également mêlés dans différents trafics au profit de la guerre d'Afghanistan ou des intégristes en Algérie.

2212- Les conflits armés

Depuis 1979, plusieurs conflits ont fortement impliqué les populations musulmanes. On peut citer entre autres la guerre en Afghanistan, le démantèlement de l'ex-Yougoslavie, et la guerre en Tchétchénie. Ces conflits, souvent fortement médiatisés, vont susciter des vocations parmi une jeunesse désœuvrée à la recherche de sensations. On trouve à ce niveau l'intervention d'associations, comme le Tabligh, dont le rôle sera évoqué par la suite. Les jeunes convertis dans les banlieues sont nombreux à aller au Pakistan ou en Afghanistan, dans des centres d'entraînement car ils veulent un jihad pour valider leur adhésion ou leur conversion. Au gré des conflits mettant en cause des musulmans on assiste à un déplacement de ces combattants. On note ici la faiblesse politique des jeunes activistes : il y a longtemps que le conflit en Afghanistan n'a plus rien d'une cause islamique, puisqu'il oppose des musulmans à des musulmans, tous par ailleurs fondamentalistes, alors que Bosnie comme Palestine représentent a fortiori des causes plus islamistes. Mais la recherche de l'aventure et de l'imitation des aînés héroïques qui ont fait le djihad semblent l'emporter sur l'analyse politique.

Mais au-delà d'un prosélytisme destiné à mener des actions violentes et illégitimes à l'étranger, il est une autre conséquence tout aussi dangereuse pour la France. C'est le développement du "trabendo", d'un mot algérien qui veut dire contrebande. En effet, chaque mouvement violent entraîne l'apparition d'une sorte de mafia, chargée notamment de mettre en œuvre une économie parallèle pour soutenir ces pays, au moins financièrement. C'est ainsi qu'a été démantelé à Paris au milieu des années 1990 un réseau de faux Lacoste en provenance de la Thaïlande, qui était dirigé par des islamistes algériens¹⁷. Ce réseau était sur le point de créer une compagnie aérienne. Certains de ces nouveaux combattants ont également participé, à côté des réseaux algériens, aux attentats en France dans les années 1990.

¹⁷ Source 6^{ème} DCPI, Paris, 1996.

2213- La situation algérienne

La situation en Algérie mérite d'être étudiée de près. En effet l'apparition des premiers mouvements violents dans ce pays au début des années 1980, va entraîner une exportation de mouvements résistants islamiques en France, avec comme corollaires inévitables, le renforcement d'un prosélytisme actif et l'apparition de mouvements de soutien logistique islamistes.

La violence en Algérie s'est développée avec l'émergence du Mouvement Islamique Algérien (MIA), dirigé par Mustapha Bouyali. Son démantèlement en 1988 – 1989 va entraîner le jugement de 150 personnes, notamment Abdelbaki Sahraoui que l'on retrouvera assassiné à Paris le 11 juillet 1995. En 1989 apparaît le Front Islamique du Salut (FIS) et le Groupement Islamique Armé (GIA). Ce dernier mouvement a été créé en Algérie sur les bases du MIA, dont certains membres, comme Mansour Emezziani créateur du GIA, avaient été graciés. C'est le début de la montée des actions violentes qui vont se répercuter en France à cause des relations particulières franco-algériennes. Des associations affichant ouvertement leur soutien aux mouvements islamistes algériens vont commettre un certain nombre d'exactions dans le pays. Les pratiques de ces associations seront détaillées ultérieurement.

222- Les années 1980 : un tournant pour la France

L'avènement de la Gauche en 1981 va incontestablement induire un changement de comportement des Français vis-à-vis des religions et plus particulièrement de l'islam.

2221- De "beur" à "jeune musulman"

En 1983, une manifestation qualifiée de "marche des beurs" s'est déroulée en France pour dénoncer le racisme et prôner l'égalité. Déjà un des marcheurs s'était réclamé de l'islam. Le phénomène était pourtant incongru en un temps où prédominait une idéologie de gauche quelque peu irréligieuse. Ce manifestant avait d'ailleurs été qualifié par un hebdomadaire de la jeunesse immigrée d' "OVNI chez les beurs". Il faut préciser que la France n'était considérée, par les musulmans, que comme "dar-el-ahd", c'est-à-dire une terre de paix contractuelle où ils ne sont pas en conflit avec les autorités.

En 1985 et 1986, on constate déjà une évolution chez les enfants des immigrés de la première génération. Le mouvement beur se voulait avant tout une revendication de la citoyenneté, conformément aux idéaux de la République et aux discours égalitaires, portés par la gauche arrivée au pouvoir en 1981. Quelques jeunes immigrés refusent désormais l'utilisation du mot "beur" pour les désigner, terme qu'ils trouvent trop francisé. Ces propos sont entendus souvent à la sortie des mosquées dans lesquelles ils se rendent de plus en plus, sous l'influence croissante de l'association Jama'at al Tabligh¹⁸. Ces jeunes préfèrent s'identifier aux termes de "jeunes musulmans", plus religieux et plus en adéquation avec leur idéologie. Il s'agit pour eux de sortir progressivement du carcan, défini par certains intellectuels de l'époque, et dans lequel ils ne se reconnaissaient plus. Ils ont eu un désenchantement à l'égard des politiques. Leur demande de citoyenneté n'a pas été suffisamment prise en compte

2222- L'affaire des "foulards"

1989 est une année charnière pour comprendre la montée de l'islamisme dans les banlieues françaises. Le contexte international, décrit supra, connaît un paroxysme de violence, notamment en Algérie. Le 5 octobre 1989, trois jeunes musulmanes sont interdites de cours dans un collège de Creil (Oise), du fait qu'elles sont revêtues du voile islamique. Des associations, comme SOS Racisme ou le MRAP (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix) décident d'intervenir au profit des collégiennes, de façon à dédramatiser l'image de l'islam en France, et recentrer le débat dans le cadre plus large du droit à la différence. Le 8 octobre 1989, un compromis est trouvé grâce à l'action d'un responsable associatif tunisien, non religieux. Mais dès le 13 octobre 1989, l'affaire prend une tournure plus religieuse. En effet des personnalités religieuses de l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF), et de sa branche parisienne, le Groupement Islamique en France (GIF), vont se rendre à Creil pour rencontrer le personnel enseignant mais également la communauté musulmane. Dans le même temps la Fédération Nationale des Musulmans de France exprime sa solidarité aux familles et à la population musulmanes concernées. Pour les mouvements de ré islamisation, c'est-à-dire soucieux de faire redécouvrir un islam plus orthodoxe aux immigrés, la controverse autour de cette affaire constitue un excellent terrain de mobilisation. Se sentant

¹⁸ Le fonctionnement de cette association importante en France sera détaillé en infra.

soutenues, les collégiennes en cause abandonnèrent le compromis du 8 octobre et se remirent à porter le voile douze jours plus tard. Elles sont de nouveau exclues des cours. L'affaire prend une tournure plus politique.

Le 21 octobre, Madame Mitterrand intervient dans le débat : *"Si le voile est l'expression d'une religion, nous devons accepter toutes les traditions, quelles qu'elles soient."* On assiste alors à une surenchère de nombreux intellectuels, responsables religieux et personnalités politiques, mais aussi des organisations islamiques, voire islamistes. Le camp laïque se sent abandonné, notamment par le ministre de l'Education nationale, Lionel Jospin, qui déclare le 25 octobre 1989 : *"Si, au terme de discussions avec les familles, celles-ci n'acceptent pas de renoncer à tout signe religieux, l'enfant doit être accueilli."* Ces propos sont interprétés comme une victoire importante pour les mouvements de ré islamisation. Saisi par le ministre de l'Education, le Conseil d'Etat rend public son avis le 27 novembre 1989¹⁹. Cette haute juridiction prononcera plusieurs arrêts sur ce sujet au cours des années 1990 ; cela sera abordé ultérieurement.

Mais au-delà du débat ce sont les conséquences qui doivent retenir l'attention. D'une part "l'affaire du voile" a renforcé le communautarisme musulman. Or ce communautarisme, tel qu'il est développé dans nos banlieues, s'oppose souvent au principe de la laïcité en France, et donc à une intégration harmonieuse de l'ensemble de la communauté. Le recrutement des jeunes s'en est trouvé favorisé, par des organisations islamistes, sur le thème du droit à la différence et du racisme. En accumulant des maladroites et des erreurs d'appréciation dans son traitement, cette affaire a permis à des associations islamistes de se faire passer, temporairement, pour les porte-parole d'un sentiment de malaise qui a été ressenti bien au-delà de leur mouvance habituelle, et d'acquérir une légitimité inespérée. Une fois que divers mouvements antiracistes ont transformé la crise mystique d'adolescentes en pomme de discorde nationale, les mouvements islamistes se sont engouffrés dans la brèche ainsi ouverte, que les déclarations du Ministre de l'Education nationale n'ont pas refermée, pour promouvoir leur propre conception de l'islam, en la faisant passer pour le sentiment de toutes les personnes d'origine musulmane vivant en France.

¹⁹ "La liberté (...) reconnue aux élèves comporte pour eux le droit d'exprimer et de manifester leurs croyances religieuses à l'intérieur des établissements scolaires, dans le respect du pluralisme et de la liberté d'autrui, et sans qu'il soit porté atteinte aux activités d'enseignement, au contenu des programmes et à l'obligation d'assiduité". Le Conseil restreint cette liberté en prohibant tout ce qui constituerait "un acte de pression, de prosélytisme ou de propagande", porterait atteinte "à la dignité ou à la liberté de l'élève ou d'autres membres de la communauté éducative" ; KEPEL Gilles, *A l'ouest d'Allah*, Seuil, coll. "Points", Paris, 1994.

Intervenant sur ce thème dans la presse²⁰, Gilles Kepel affirme que le "*courant islamiste (...) ne peut manquer d'en tirer prestige, ce qui renforcera son crédit auprès de ses bienfaiteurs dans la péninsule arabe. Il y a deux grands bénéficiaires dans l'affaire du voile, qui recrutent dans un climat de tension et de peur : les groupes islamistes d'un côté, le Front national de l'autre. Ils ne cessent de se renforcer mutuellement.*" Les militants islamistes, qui ont joué un rôle de "conseiller" auprès des parents transforment leur stratégie d'implantation dans l'hexagone. Notre pays devient "terre d'islam" ainsi que l'a déclaré Rached el Ghannouchi, principal maître à penser du mouvement islamiste tunisien Al Nahda lors d'un congrès de l'UOIF au Bourget en 1990.

2223- L'impact des crises

D'autres faits ont également contribué à renforcer quelque peu l'action des islamistes dans les banlieues. Ainsi l'engagement des forces françaises dans la guerre du Golfe a confirmé un certain dialogue extrémiste qui dénonçait une intervention militaire alliée aux côtés des forces américaines, l'ennemi reconnu.

Plus récemment, les attentats du 11 septembre 2001, contre les Etats-Unis, ont relancé une idéologie anti-occidentale. Cette crise, qui a également atteint la France, recoupe également, pour une partie de l'opinion française, le conflit israélo-palestinien. En effet les réactions observées dans les banlieues au lendemain des attentats montrent que de nombreux jeunes ont regroupé la cause palestinienne et celle en faveur d'un Ben Laden apparaissant à leurs yeux comme un opprimé, dans une lutte commune contre le "Satan" américain. Ainsi lors de la minute de silence observée dans tout le pays au lendemain du 11 septembre, il a été observé dans plusieurs établissements scolaires situés en zone d'éducation prioritaire (ZEP), des manifestations hostiles à l'égard de "l'impérialisme juif et américain". Dans un collège de Nîmes, les élèves ont observé "une minute de silence pour les USA, et deux minutes pour la Palestine."²¹ Certains principaux d'établissement ont préféré, en raison de tensions perceptibles, annuler la cérémonie. De nombreux comportements provocateurs ont également été observés dans les quartiers sensibles : graffitis en faveur de Ben Laden, drapeaux algériens brandis dans différentes manifestations, alertes à la bombe... On a pu observer en Seine-Saint-Denis une recrudescence du port de la tenue afghane et de la barbe parmi la population jeune, revendiquant ainsi

²⁰ Le Monde, 04 octobre 2001.

une forme de soutien pour une certaine forme de terrorisme. *"Ailleurs, des jeunes se sont rassemblés dans des lieux publics pour proclamer leur satisfaction : au stade Guy Mocquet de Chatillon (...), ils ont scandé "victoire, notre peuple vaincra, demain ce sera la tour Montparnasse". Ils ont parfois organisé de véritables fêtes, notamment à (...) Strasbourg où dans le quartier du Neuhof, une danse a été symboliquement improvisée autour d'un véhicule en feu.²²"* Les exemples sont légion, mais au-delà de la pertinence des propos tenus ou des démonstrations faites par ces jeunes, c'est bien l'impact sur l'ensemble de la population et la récupération qui en est faite, qui doit retenir l'attention. Cela a déjà été évoqué, l'islamisme se nourrit du sentiment de rejet inspiré par la peur d'une part de la population. Dans ce contexte, on peut s'interroger sur la capacité des associations islamiques, et des adultes qui les composent, à canaliser la virulence des jeunes. Ces associations sont nombreuses et structurées de façon très hétéroclite et pas toujours transparente.

23- DES ORGANISATIONS ISLAMIQUES HÉTÉROCLITES

On estime entre 3 et 4 millions le nombre de musulmans en France. Ils peuvent pratiquer leur religion dans 1000 mosquées ou autres lieux de culte. Il existe différentes organisations regroupant les musulmans, certaines purement culturelles et d'autres prônant un islam plus radical. Mais il importe de distinguer les grandes associations - comme l'Union des Organisations Islamiques de France, la Fédération Nationale des Musulmans de France, le Groupement Islamique de France tunisien, Union des Jeunes Musulmans de Lyon et dans une moindre mesure le Tabligh – de la nébuleuse des associations locales construites autour d'un personnage charismatique.

231- Une logique différente

Ces associations répondent effectivement à une logique différente. Les plus importantes d'entre elles ont une stratégie bien définie, consistant à communautariser le maximum de musulmans pour créer une force de négociation face aux pouvoirs publics avec qui on négociera un statut spécifique qui renforcera en retour le pouvoir de l'association. Le but est de regrouper dans l'association les musulmans en voie

²¹ D'après un rapport des Renseignements Généraux, septembre 2001.

²² D'après un rapport des Renseignements Généraux, septembre 2001

d'intégration. Cette stratégie de pouvoir s'accompagne également d'importants enjeux économiques (viande hallal, subventions, voyages vers La Mecque pour le pèlerinage...). Ces associations excluent toute forme affichée de terrorisme, de façon à inciter les pouvoirs publics, craignant des actions extrémistes, à négocier avec elles pour calmer le jeu. Elles préfèrent monter de grandes campagnes d'actions (comme l'affaire des foulards à Creil) et s'institutionnaliser. Elles souhaitent un soutien financier extérieur mais veulent apparaître respectueuse du cadre national. Leurs liens internationaux s'effectuent principalement avec le monde arabe, ce qui leur permet d'obtenir quelques financements à base de pétrodollars. Elles sont donc avant tout un lieu de brassage d'idées, mais leur stratégie de lobbying n'attire pas les vrais radicaux.

L'espace de mobilisation des jeunes marginalisés tourne plutôt autour d'associations locales, construites autour d'un centre et d'un personnage charismatique. La prolifération de ces associations s'explique doublement. D'une part elle correspond à une demande des pouvoirs publics, soucieux d'avoir des relais associatifs dans les quartiers pouvant faire office de médiateurs. D'autre part elle correspond aussi à l'individualisme des jeunes qui fuient toute forme de récupération et de discipline. L'organisation de ces petites associations les attire davantage. Ces associations de banlieue sont liées à une forte personnalité, souvent venue d'un pays maghrébin, dotée d'une autorité religieuse, qui semblerait usurpée pour des vrais religieux, mais qui attire une jeunesse sans réel repère. On a souvent à faire à un imam autoproclamé, polyvalent, doté d'une formation scolaire universitaire et d'une formation religieuse acquise sur un mode autodidacte, et dans les deux cas toujours supérieures à celles de leur disciples. Le lieu de rencontre peut être une mosquée, une salle de prières, une association type loi de 1901, une salle de sport, un restaurant ou parfois une combinaison de ces possibilités. De multiples associations, dont l'activité n'a rien de répréhensible selon la loi, apparaissent un peu partout en banlieue. On peut citer entre autres l'exemple de Taïb Bentizi, un Marocain qui s'était imposé à la tête de la mosquée de Mantes-La-Jolie en 1990 : professeur de sport de combat, il acquiert du prestige parmi les jeunes radicalisés. Il crée l'association "Action jeune Islam", et installe une école coranique dans la mosquée. Toutes ces associations visent avant tout la banlieue déshéritée pour les raisons développées supra. Il ne faut certes pas confondre association islamique dans les banlieues avec réseau terroriste, mais il faut reconnaître que ces associations peuvent être le lieu de connexion entre

de jeunes révoltés avec des militants plus âgés, reliés à des réseaux internationaux. Un exemple flagrant est celui des jeunes terroristes de l'affaire de Marrakech, qui ont rencontré leurs aînés dans de telles associations locales. Elles sont donc à l'intersection de deux logiques : l'apprentissage d'un militantisme qui mènera ses membres plus loin, ou alors lieu de médiation reconnu par les pouvoirs publics pour leurs actions envers les jeunes musulmans. Ce qui provoque le passage de l'une à l'autre, c'est davantage une capacité de ses membres à s'intégrer dans le jeu institutionnel qu'une stratégie politique. La pratique de petites activités délinquantes est la clé de ce passage. Incompatible avec une reconnaissance par les pouvoirs publics, cette petite délinquance favorise le passage à l'islamisme, où elle sera alors interprétée en terme de djihad. Ces associations locales masquent davantage des activités extrémistes que les grandes organisations islamiques.

Il est difficile de faire un inventaire exhaustif de toutes les associations. Certaines, par leur importance, sont incontournables dans le paysage politique et associatif français. D'autres, plus modestes au regard du nombre d'adhérents, méritent une attention particulière en raison du prosélytisme qu'elles affichent ou de l'historique de leur formation.

232- Le Conseil représentatif des musulmans de France

Le Conseil représentatif de France est présidé par le Docteur Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris. Il regroupe en son sein plusieurs associations ou groupements d'associations.

* La Mosquée de Paris se veut être le siège fondateur de l'islam en France. Construite entre 1922 et 1926, elle accueille les fidèles à l'occasion des cinq prières quotidiennes. Son Institut est également la source de nombreux travaux fournis par ses recteurs successifs, concernant aussi bien la vie musulmane nationale ou internationale que les faits de société liés au progrès technique.

* L'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF) regroupe une soixantaine d'associations, bien que le nombre ne peut être déterminé avec précision²³. ayant son siège social à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), elle est bien représentée, au travers les sièges locaux, dans de nombreuses banlieues de grandes villes françaises, plus spécialement dans l'Est et le Sud. Créée en 1983, cette

²³ Le site Internet de l'UOIF recensait 59 associations à la date du 6 mars 2002.

structure est proche des thèses des Frères musulmans égyptiens et de l'environnement de l'Union Générale des Tunisiens Etudiants, notamment au travers le Groupement Islamique de France (GIF). Elle cherche aussi bien à faciliter la pratique religieuse de ses membres, notamment par l'acquisition ou l'édification de lieux de culte, qu'à développer des activités sociales, culturelles et éducatives. Elle insiste sur le thème de la "citoyenneté" et se déclare favorable à la laïcité, moyennant des "aménagements". L'universitaire suisse Tariq Ramadan, petit-fils de Hassan Al-Banna qui fut le fondateur du mouvement des Frères Musulmans en 1928, est influent dans ce courant, bien qu'il démente tout lien officiel avec eux.

* L'Association des étudiants islamiques de France a été créée en 1963. Elle possède des sections connues à Nice, Nîmes, Strasbourg et Toulouse et se rattache au mouvement des Frères Musulmans syriens.

* La Fédération Nationale des Musulmans de France (FNMF) a été créée en 1985 et siège à Paris. Animée par des Français de souche convertis, la FNMF prône un islam strict sur le plan dogmatique et qui se veut débarrassé de toute influence étatique étrangère. Elle ne participe pas au Conseil de réflexion, suscité par le Ministre de l'Intérieur en 1990 pour unifier la communauté islamique.

* L'association Foi et Pratique vient d'un grand mouvement missionnaire de l'islam, le Tabligh. Implanté dans notre pays depuis 1968, elle a acquis une existence légale en 1972. Le siège social se trouve à la mosquée Ar Rahma de Saint-Denis. Cette association a joué un rôle déterminant dans la ré islamisation des immigrés de la première génération, puis dans celle des jeunes de la seconde génération. Le Tabligh se veut un mouvement piétiste, avec des objectifs strictement religieux, à l'écart de tout engagement politique. Cependant plusieurs spécialistes estiment que ce mouvement a pu être détourné de ses buts et utilisé comme un sas vers l'islam radical. Ainsi en 1986 Fouad Ali Saleh fréquentait la mosquée du Tabligh, rue Jean-Pierre Timbaud à Paris (11^{ème} arrondissement), où il recruta les Marocains qui l'aidèrent à organiser les attentats de Paris. De même deux des auteurs de l'attaque contre l'hôtel Asni à Marrakech, en 1994, Stéphane Aït-Idir et Rédouanne Hammadi, originaires de La Courneuve, auraient été ré islamisés par ce mouvement²⁴. Ses adeptes appliquent également une méthode de prosélytisme très

²⁴ TERNISIEN Xavier, *Le Tabligh, un mouvement missionnaire soupçonné d'être un "sas" vers l'islam radical*, Le Monde, Paris ; 25 septembre 2001

efficace, le Khourouj, qui consiste à faire du porte-à-porte dans un quartier, pour ramener les musulmans à une pratique religieuse. Le Tabligh organise également des "grandes sorties" vers l'étranger, notamment le Pakistan jusqu'à la fin de l'année 2001. Les sympathisants, ou fidèles, y séjournent plusieurs mois pour se former. Cette démarche est bien exprimée dans un article du Monde du 25 septembre 2001 : *"Les auteurs de la Tentation du Jihad (Jean-Claude Lattès), David Pujadas et Ahmed Salam, racontent l'itinéraire de Mourad. Ce jeune musulman né en France, Militant du front islamique du salut (FIS), est allé à Lahore avec ses "frères du Tabligh". Là-bas, un Pakistanais lui a proposé de se rendre dans un camp d'entraînement des moudjahidins, à 70 kilomètres à l'intérieur des frontières afghanes. Pour Mourad, le Tabligh a constitué une filière vers l'Afghanistan. Serait-il une "antichambre de l'intégrisme", comme le nommait en 1993 un rapport des services français?"*²⁵ L'association Foi et Pratique reste donc relativement obscure quant à sa démarche prosélyte.

233- Le Haut Conseil de l'Islam en France

Il a été créé en 1995 suite à une rupture au sein du conseil représentatif des musulmans de France, mis en cause pour insuffisance de vie démocratique. Le haut conseil représentait, en 2001, 438 associations d'origines diverses (française, maghrébine, turque, comorienne, africaine, kurde).

234- La Fraternité algérienne de France

Cette association est réputée très proche du FIS algérien. Le siège se trouve à la mosquée de la rue Jean-Pierre Timbaud à Paris (11^{ème} arrondissement) dans les structures et les réseaux laissés libres par le Mouvement Islamique Algérien (MIA) qui y avait déjà installé son siège. Au début des années 1990 on y trouve deux Algériens membres du FIS, qui feront par la suite parler d'eux : Bounouach et Kherbane. Par la création d'une association, le FIS a pu ainsi avoir une vitrine en France et surtout un lieu de rendez-vous pour des mouvements armés. Dans cette mosquée se sont rencontrés et formés plusieurs commandos. La FAF est dirigée par Moussa Kraouche ; son parcours assez symptomatique donne un éclairage particulier sur les dirigeants de certaines associations. Arrivé en France à 19 ans, il est employé en 1990 par la mairie d'Argenteuil où on lui confie la réorganisation du système

²⁵ idem

informatique. Il fréquente le Tabligh, milite dans les rangs du GIF, branche parisienne de l'UOIF et crée une association culturelle islamique francophone. Parallèlement il intègre le conseil communal de prévention de la délinquance de Taverny et devient le porte-parole du FIS en France en 1991. Arrêté en 1993 lors de l'opération "Chrysanthème" lancée par le ministre de l'Intérieur en réponse à l'enlèvement d'agents français en Algérie, Moussa Kraouche a été assigné à résidence car soupçonné d'être le leader d'une puissante "association de malfaiteurs en relation avec une entreprise". Il a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu délivrée par le juge d'instruction. La FAF s'est développée, est reconnue comme active par le conseil de coordination du FIS. Plusieurs affaires ont révélé les réseaux de soutien que cette association mettait en œuvre au profit des islamistes algériens, notamment dans les domaines logistique, financier ou de l'armement.

235- Autres associations

Parmi les plus influentes actuellement on peut citer la fédération française des associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles. En rejoignant depuis peu les consultations en cours menées par le ministre de l'Intérieur pour la création d'un Conseil français du culte musulman, cette association réussit à s'imposer sur la scène nationale et devient un interlocuteur privilégié des hautes instances.

La Communauté islamique du Mili Görüs de France, anciennement Union islamique en France regroupe essentiellement les musulmans issus de l'immigration turque. Cette association cherche à s'intégrer en recommandant la double nationalité à sa communauté.

L'Union des Jeunes Musulmans est très active dans la région de Lyon, et s'implique fortement dans de nombreuses cités et ZUP de la région lyonnaise, notamment dans une des plus célèbres, celle des Minguettes, où l'on trouve désormais au moins cinq mosquées et de nombreux lieux de prière. Fondée en 1987 à Lyon, cette association regroupe de nombreux étudiants et universitaires très dynamiques.

Il est très difficile de cerner toutes les associations regroupant des musulmans en France, ne serait-ce que par la diversité de leurs statuts juridiques. Il est donc impossible de faire la différence dans ces réseaux entre les véritables islamistes et les voyous, la frontière entre les deux se franchissant aisément. Un exemple éloquent est

le cas de Chalabi. Au départ ce jeune était un braqueur connu des services de police français qui vivait essentiellement du trafic de stupéfiants. Après s'être rendu en Algérie, il est revenu dans sa banlieue, barbu et habillé tout en blanc, selon la tradition. Il a fréquenté la mosquée et a créé une association destinée à combattre l'échec scolaire. Il a ainsi recruté par ce biais les membres de son réseau (soutien logistique et trafics d'armes) pour le GIA.

Toutes ces associations ne sont pas impliquées fortement dans la mouvance islamiste. Beaucoup cherchent uniquement à promouvoir un islam tolérant. Certaines ont une activité cachée orientée plutôt vers un soutien d'organisations terroristes. D'autres, enfin, développent une activité qui peut sembler moins dangereuse, mais plus sournoise et certainement toute aussi efficace pour les islamistes.

TROISIÈME PARTIE : LA FRANCE, BASE ARRIÈRE DE L'ISLAMISME

Les effets de l'islamisme, dont il sera question dans cette partie sont multiples et variés. Il serait vain d'espérer en faire un recensement exhaustif. Tout au plus peut-on s'attacher à mettre en exergue les effets les plus pernicioeux et les plus dangereux pour la France. Dans de nombreux domaines l'islamisme compte déjà des victoires importantes, notamment grâce à une action juridique offensive. Mais les dangers qui guettent, que ce soit un prosélytisme sélectif et violent, ou des trafics de toutes sortes, n'ont d'autres buts que d'aider l'islamisme à s'imposer sur la scène internationale.

31- DES DANGERS CROISSANTS

L'islamisme a pu trouver un terrain favorable pour s'implanter dans les banlieues. A partir de là, comme cela a déjà été évoqué s'est créée une petite économie parallèle dont une partie, la plus dangereuse sert actuellement à alimenter des réseaux internationaux pour le terrorisme. De plus le discours actuel, tenu par un certain nombre d'islamistes, ne doit pas être pris à la légère. En récupérant un discours anti-raciste à leur profit ou en agissant au sein même des prisons françaises par un prosélytisme actif, certains islamistes s'avèrent très efficaces par la portée de leur action.

311- Un prosélytisme actif

Le prosélytisme menée par certaines associations a déjà été évoqué supra. Mais il en est un qui prend une dimension telle qu'il a fait d'ores et déjà réagir certaines autorités politiques françaises. Il s'agit du prosélytisme dans les prisons. De plus en plus de jeunes d'origine musulmane ont le sentiment d'être victimes de ségrégation lors qu'ils sont emprisonnés. Ils ont alors naturellement tendance à travers l'islam à vivre leur délinquance comme une forme de résistance. Il s'agit, pour

un certain nombre d'extrémistes au sein des prisons, de conditionner les jeunes avec des discours politisés, sur fond de haine. Leurs cibles préférées sont avant tout les détenus assez faibles psychologiquement et physiquement. Les prosélytes ont bien compris que la prison était porteur pour leur messages hostiles et leur mission première qu'est la conversion. Selon sa signification étymologique, le mot conversion (du latin *conversio*) signifie retournement, changement de direction. Pour certains, la conversion passe simplement par un changement d'ordre mental, d'opinion. Cela peut impliquer aussi l'idée d'un changement de pensée, d'un retour à soi, voire d'une renaissance. Il y a alors une transformation totale de la personnalité, et une rupture d'avec sa vie antérieure. Les prosélytes sont vite repérés dans l'univers carcéral. Ils portent tous la barbe, ils ne mangent pas de viande car elle n'est pas tuée selon leur rite et ne regardent pas la télévision. Ils agissent à découvert et ne sont souvent pas inquiétés par les gardiens car facteurs d'une sorte de paix à l'intérieur de la prison. De plus, vu de l'extérieur rien n'est vraiment apparent. D'où ce sentiment d'inertie de l'administration, qui a parfois du mal à se douter à quel point ces radicaux sont actifs, avec des moyens de propagande assez considérables. En leur laissant le terrain, ces islamistes deviennent légitimes aux yeux des autres détenus. Le contexte même de la prison les aide énormément. La misère sociale, la dureté de la vie carcérale, l'abandon de certains par leurs proches, font que les détenus deviennent de plus en plus réceptifs aux thèses provocantes de ces extrémistes. Quelques chiffres témoignent de l'ampleur du phénomène. En région parisienne, on estime que 10 à 25% de détenus jeûnent pendant le ramadan. A la prison de Nantes, un tiers des détenus qui observent le ramadan sont des Français de souche²⁶.

Plusieurs convertis en prison ont fait, dès leur libération, tristement parler d'eux. On peut citer entre autres le cas de Khaled Kelkal qui avait retranscrit des versets arabe du Coran en écriture phonétique pour les apprendre directement dans cette langue, en ignorant totalement le sens. Le Français de souche David Vallat, connu pour avoir fait partie du réseau de "Chasse-sur-Rhône", incarcéré dans la prison de Villepinte, fut converti en prison par des islamistes algériens proches du FIS et du GIA impliqués dans les attentas parisiens de 1995. Un autre Français de souche, J.-P. H., violeur multirécidiviste, condamné en 1992, sera également converti en prison par le célèbre terroriste beur Fouad Ali Saleh, responsable de la vague d'attentats

²⁶ Enquête du Figaro, publiée le 5 décembre 1996

particulièrement sanglants de 1986. Certains groupes extrémistes, tel le "Sinäi-Saïki", démantelé de justesse le 26 mai 1998 juste avant la coupe du monde de football, sont exclusivement composés de membres recrutés quelques mois auparavant en prison.

Le problème est d'autant plus pernicieux que la plupart des établissements pénitentiaires ne disposent pas d'aumônerie musulmane. *"Tant qu'on n'instaurera pas en France une véritable aumônerie musulmane dans un esprit de confraternité avec les aumôneries chrétiennes et juives, on sera confronté au prosélytisme intégriste et à l'islam sauvage. Actuellement, en prison, toutes les dérives sont permises"*²⁷, expliquait Amar Dibs, vice-président des aumôneries musulmanes de France. Toutefois il convient d'examiner le rôle des aumôniers musulmans actuels avec une certaine prudence. En effet certains d'entre eux, qui sont aussi Imams, font partie d'associations prônant un islam assez intégriste, telle Foi et Pratique. La situation est suffisamment alarmante pour avoir fait réagir certains hommes politiques. Ainsi le prosélytisme dans les prisons a été dénoncé par Julien Dray en commission des lois : *"Les détenus intégristes n'obéissent pas aux mêmes schémas que les autres. Pour eux, la prison est partie intégrante de leur parcours du combattant. Que ferons-nous d'eux lorsque l'heure de leur libération sonnera puisqu'on ne pourra pas les renvoyer chez eux sous peine de les condamner à mort?"*²⁸ Connus des services de renseignements, les ex-détenus français seront protégés de toute mesure d'expulsion par leur nationalité. Parfois ils bénéficient d'une aide juridique efficace notamment par le développement d'une jurisprudence fondée sur les droits de l'Homme, auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme.

312- La récupération du discours anti-raciste

Relayé par quelques intellectuels, le discours anti-raciste s'est développé à partir du milieu des années 1980. C'est l'époque, déjà évoquée, où sont apparus des collectifs comme "Touche pas à mon pote". Les islamistes ont rapidement compris l'intérêt que pouvait avoir la récupération d'un tel discours auprès de la population. En s'érigant comme des anti-racistes, ils s'attiraient facilement une certaine sympathie de l'opinion publique. Le racisme est resté au cœur du malaise actuel dans

²⁷ in Le Figaro, 5 décembre 1996

²⁸ idem

les banlieues. Les occasions de conflit sont de plus en plus légion entre une population vieillissante, qui aspire au calme et à la tranquillité, et une jeunesse débordante et remuante, facilement insolente et pleine d'énergie. D'aucuns voient dans le manque de structures adaptées dans les banlieues, et le peu d'occasions qu'ont donc les jeunes d'exprimer leur trop-plein d'énergie, une raison conséquente au développement du racisme. Pour des raisons démographiques et historiques il se trouve que la population vieillissante est essentiellement de souche française, issue du baby-boom de l'après deuxième guerre mondiale, et que la population jeune est surtout d'origine immigrée. La confrontation entre ces deux générations est dure. On peut rationnellement expliquer le sentiment de racisme qui s'est développé, par deux éléments. D'une part, il s'avère que dans de nombreuses cités, la vie sociale ordinaire ne fonctionne plus. Les causes sont multiples : dégradations, incivilités, agressivité, bruit, uniformité du cadre de vie, etc... Dans ce cadre les exigences minimales relatives à la sécurité ne sont plus remplies. D'autre part, beaucoup d'habitants dénoncent le manque d'ordre, c'est à dire la perte de pratiques qui garantissent le bon fonctionnement du vivre ensemble. C'est le processus de la civilisation, qui lorsqu'il n'est plus appliqué est ressenti comme une véritable régression. Ces deux sentiments cumulés laissent penser à certains que les habitants qu'ils côtoient ne vivent pas normalement, d'où un certain ressentiment que l'on peut qualifier de racisme. Pour l'exploiter les islamistes ont alors orienté leurs revendications sur le terrain de la lutte contre l'intolérance. Cela peut paraître louable pour qui ne connaît pas le dessein de ces extrémistes. En occultant la vraie nature, guerrière et même conquérante de l'islam qu'ils prônent, et assimilant les revendications communautaires islamiques à la lutte contre le racisme et l'intolérance, les islamistes entendent ainsi désarmer psychologiquement et culpabiliser le pays d'accueil, en l'occurrence la France. Là est un vrai danger. Mais malheureusement un autre nous menace peut-être encore davantage, avec des effets plus concrets et plus meurtriers, donc plus spectaculaires. Il s'agit du soutien financier des organisations terroristes.

313- Des filières financières ambiguës

Ce soutien s'effectue aussi bien au travers l'exploitation des filières de la drogue que du trafic d'armes. Il serait trop long de vouloir entrer dans une énumération exhaustive pour détailler ces phénomènes bien présents. Des enquêtes

policières, résolues ou encore en cours, ont montré clairement l'imbrication étroite qu'il y avait entre le commerce de la drogue, dans des pays comme l'Afghanistan, les trafics d'armes au profit de l'Algérie ou de la Bosnie, et les associations islamistes qui collectent les fonds, organisent avec des réseaux performants ces commerces juteux, et versent les fonds récoltés ou le produit des trafics à des organisations internationales terroristes. Une enquête de La Dépêche Internationale des Drogues en 1993 résume bien ce système de financement : *"Le schéma est toujours le même : des associations culturelles animées par des islamistes s'implantent dans un quartier sensible. Elles se font reconnaître (et parfois subventionner) par les autorités locales, pour qui ces structures représentent une alternative à la marginalisation de populations défavorisées. Mais, en même temps, les dealers du quartier, qui sont souvent de véritables "caïds" intouchables, sont approchés. On les invite à rétrocéder une partie de leurs revenus. Tout en les assurant, à l'occasion, d'une aide pour écarter les concurrents extérieurs. Ainsi, les "chasses aux dealers" - qui se sont multipliées dans les agglomérations où les islamistes disposent d'une certaine influence : Marseille, la région lilloise ou Grenoble -, traduiraient-elles, la plupart du temps, une réaction protectionniste des dealers "élus" et de leurs nouveaux alliés, défendant ensemble leur zone d'influence économique et idéologique".* Certains exemples français, abordés supra, ont déjà mis en exergue ce phénomène. Mais on s'attachera, afin de mieux illustrer ces propos, à en développer d'autres, très significatifs.

Prenons d'abord celui de la viande *halla*²⁹. Hormis les mosquées de Paris et de Lyon, ce commerce serait contrôlé par des associations musulmanes qualifiées d'intégristes, comme l'Union des Organisations Islamiques de France (l'UOIF, cf supra § 232) et l'association de sacrificateurs "A Votre Service" (AVS)³⁰. Les bénéfices de ce commerce d'abattage rapporteraient entre 0,20 et 0,80 centimes de francs (0,03 et 0,12 centimes d'euros) de commission par kilogramme de viande. Ils serviraient à financer des associations ultra radicales, ayant des ramifications au sein du GIA en Algérie. Les boucheries font des bénéfices énormes, les viandes étant aussi exportées à l'étranger. En 1997, les douanes ont comptabilisées 125.614 tonnes de viande exportées vers la Turquie, l'Arabie Saoudite, le Yémen, Qatar, l'Egypte et

²⁹ Viande issue d'animaux tués selon le rite islamique

³⁰ Source Renseignements Généraux

l'Iran. Une grande partie de ces bénéficiaires ont alimenté les caisses des Frères Musulmans de France ou d'associations pro-GIA.

Un deuxième exemple permettra d'illustrer les ramifications entre les réseaux financiers alimentant le terrorisme et la grande délinquance en France. Il s'agit de l'affaire Abdellah Ouzghar, arrêté fin 2001 au Canada. Ce Marocain-Canadien faisait l'objet de plusieurs mandats d'arrêt internationaux émis à la demande des autorités françaises. Selon le journal *El Watan*³¹, l'enquête menée par les policiers français a montré qu'Ouzghar avait effectué plusieurs séjours en Bosnie, notamment à Zenica, où il a fréquenté le quartier général du bataillon des moudjahidin en Bosnie et le mufti de cette ville. Il y a rencontré également en 1994 Christophe Caze, le pivot du gang de Roubaix, tué en 1996 à la frontière franco-belge, alors qu'il tentait de s'échapper. Le lien a aussi été établi entre Ouzghar et Hocine Bendaoui, autre membre du même gang. Celui-ci a révélé aux enquêteurs français que les braquages du commando roubaisien étaient destinés à financer les réseaux islamistes combattant en Bosnie. Une partie de leur butin, estimé à 70000 francs (10671 euros), auraient pris la direction de la Bosnie en transitant par la mosquée de Molenbeek en Belgique.

Ce soutien s'exprime également par l'arrivée de combattants, en provenance de pays occidentaux, dans des conflits où l'islamisme est présent. Ainsi on a trouvé des combattants français en Tchétchénie, en Bosnie et plus récemment en Afghanistan, où ils luttent au profit de l'organisation Al-Qaïda. Le nombre n'est pas connu avec certitude mais le danger réel se trouve bien dans la publicité qui en est faite, de façon indirecte, par la médiatisation de ces combattants. Il est inévitable que quelques jeunes, parfois plus par défi que par vocation, voudront rejoindre ces organisations pour combattre à côté de leurs "frères musulmans". Toutefois, les activités terroristes sont parmi les mieux contrôlées et surveillées par l'Etat français, qui participe ouvertement et de manière significative à la lutte contre ce phénomène.

Les dangers de l'islamisme sont donc présents en France ; une certaine prise de conscience a permis d'organiser une forme de lutte, notamment en matière de terrorisme. Mais des victoires ont déjà eu lieu, plus particulièrement dans le domaine du Droit.

³¹ *El Watan, L'organisation El Qaïda ciblée par les Américains*, article de Djemila Benhabib, 3 novembre 2001

32- DES VICTOIRES IMPORTANTES ET INQUIÉTANTES

Les islamistes ont rapidement compris l'intérêt qu'il y avait à obtenir des avancées significatives dans ce domaine, seul garant d'une reconnaissance réelle et absolue. Elles peuvent paraître pour certains légères et sans grande importance, mais elles trouvent leur pleine valeur dans la légitimité de certaines actions qu'elles procurent aux islamistes.

321- D'ordre juridique

Dès 1989, l'affaire du foulard islamique à Creil a provoqué une avancée dans ce domaine. En saisissant le Conseil d'Etat, le gouvernement français a ouvert la porte à une jurisprudence qui n'a cessé de se développer sur ce thème, au cours des années 1990. Dans un arrêt du 28 novembre 1989, le Conseil d'Etat reconnaît que *" le port d'insignes religieux par les élèves n'est pas incompatible avec la laïcité "*. On a sous-estimé cet événement car pour les intégristes et les islamistes, c'est une grande victoire suite à une épreuve de force aux termes de laquelle le pouvoir français, considéré comme infidèle, a capitulé sur son propre terrain. D'ailleurs, suite à cet arrêt les organisations islamiques et des associations reconnues pour leur prosélytisme islamiste, ont multiplié les procès au Civil et en ont gagné beaucoup. Ainsi, en 1993, suite à l'exclusion de deux lycéennes d'un établissement de Vendôme pour port du voile, le tribunal administratif d'Orléans ordonnait leur réintégration, considérant que *"nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi"*. Face à cette vague d'affaires, la jurisprudence a toutefois tenté de cerner le problème, de façon à le limiter et éviter tout débordement et toute surenchère. Les attendus des jugements se réfèrent de plus en plus aux troubles à l'ordre public suscités par l'attitude des élèves et les déclarations de leur père. Après avoir constaté un tassement significatif du nombre de recours dans les tribunaux administratifs ou au Conseil d'Etat sur ce sujet, une nouvelle affaire cristallise de nouveau l'opinion publique autour de ce thème en mars 2002.

322- Le statut des associations

L'exercice public du culte peut être assuré par des associations cultuelles, au titre des lois du 1^{er} juillet 1901 et du 9 décembre 1905, ou par voie de réunions publiques, en l'absence de toute personne morale. Les associations cultuelles, déclarées au titre de la loi de 1905, ont exclusivement pour objet l'exercice du culte. Toute autre activité ou disposition statutaire suffirait aux pouvoirs publics à refuser à l'association la qualité de "cultuelle". La loi de 1901 est plus souple. Il n'existe aucune limite à l'objet d'une association déclarée au titre de cette loi, si ce n'est ce qui serait contraire à l'ordre public. Une association constituée par des adeptes du culte musulman peut ainsi avoir un objet cultuel mais aussi, alternativement ou cumulativement, culturel, scientifique, éducatif, sportif ou social. Aucune règle particulière ne s'impose quant à la formulation des statuts. Une association cultuelle bénéficie des mêmes avantages que les associations déclarées. En revanche, elle ne peut bénéficier de subventions publiques. Ce principe est très souvent réaffirmé par la jurisprudence administrative. Une telle association ne devrait donc pas, en raison de l'appréciation stricte de son objet et du caractère limitatif de ses ressources, avoir une activité lucrative.

La difficulté pour les étrangers résidaient dans le fait qu'ils n'avaient pas de droit d'association en France. Une loi du 9 octobre 1981 en a levé toutes les interdictions en laissant les étrangers entrer dans le droit commun des associations régies par la loi de 1901. On remarque que l'ouverture a été faite au titre de la loi de 1901, souple dans les statuts, et non celle de 1905. C'est une négociation directe avec les partenaires institutionnels qui a permis la fondation d'associations cultuelles, afin de gérer les salles de prière. Cette ambiguïté entre référence à la culture ou à l'islam est constante. Ainsi la plupart du temps, la totalité de ces associations possèdent la double qualification d'"islamique" et "culturelle" dans leur intitulé. Enfin le fonctionnement d'une association cultuelle nécessite une gestion rigoureuse et une connaissance des règles juridiques que ne détiennent pas ou peu, dans leur majorité, les pratiquants islamiques. Si, sur le papier, existe bien un conseil d'administration et un bureau, dans les faits, ils ne sont que rarement réunis, de même que le procédé des cotisations est rarement ou jamais respecté. Vu le nombre de petites associations ainsi créées, et le flou, volontairement entretenu autour du but qu'elles poursuivent, les pouvoirs publics ne peuvent exercer un contrôle réel et efficace sur leurs statuts.

La loi du 9 octobre 1981 a été une opportunité redoutable pour les islamistes qui peuvent, sans avoir la nationalité française, constituer des associations difficilement contrôlables.

323- La polygamie

Dans les années 1980, il existait une relative cohérence dans le traitement de la polygamie en France puisqu'en matière de séjour des étrangers, les magistrats faisaient preuve d'une certaine tolérance. Par un arrêt *Mondcho* du 11 juillet 1980, le Conseil d'Etat avait reconnu le droit, pour les étrangers polygames, de vivre en France avec leurs épouses. Plus précisément, il avait approuvé la décision d'un tribunal administratif ordonnant le sursis à exécution d'une décision préfectorale qui refusait à une seconde épouse le droit de s'établir en France auprès de son mari. Il faisait ressortir que la polygamie ne constituait pas, en l'état, un trouble significatif à l'ordre public. Cet arrêt a eu des conséquences extra-ordinaires. D'abord, la reconnaissance par l'administration du droit au regroupement familial polygamique. Ensuite, la certitude, en milieu immigré masculin, que la France reconnaissait le droit à la polygamie. Environ 200000 personnes ont dans ces années vécu sous le régime de la polygamie. Différentes associations islamiques se sont réjouies de cette disposition lacunaire et ont incité les immigrants à en disposer. Ils sont confortés dans leur démarche par le fait que dans le droit international privé, applicable en France, la polygamie est reconnue pour préserver l'égalité entre les épouses.

Toutefois, au début des années 1990, la mise en œuvre d'une politique d'intégration a été l'occasion de stigmatiser la polygamie comme signe d'une mauvaise intégration. La loi n° 93-1072 du 24 août 1993 proscribit fermement l'existence d'une polygamie effective sur le sol français en demandant "*aux préfets de refuser la délivrance ou le renouvellement des titres de séjour au ressortissant étranger polygame et à ses conjoints autres que le premier*" sauf si "*les intéressés s'engagent dans un processus de rupture de leurs liens polygamiques*". Mais le droit international est toujours en faveur de ceux qui prônent la polygamie. En effet depuis 1993, le système juridique français est traversé par une incohérence flagrante entre, d'une part, la reconnaissance, par le droit international privé, de la validité des unions polygames, et, d'autre part, la réglementation sur l'entrée et le séjour qui a fait de la polygamie un motif de retrait ou de non renouvellement du titre de séjour. Dans la pratique, c'est

toujours la seconde prérogative qui prévaut, mais le droit international privé constitue une réelle ressource en étant vecteur de droits pour les étrangers. C'est sur ce terrain que s'engagent encore certaines associations, notamment au travers le Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés (GISTI).

324- La victoire des conventions

L'action des islamistes s'exprime dans leur volonté d'imposer des valeurs propres à l'islam au sein des espaces juridiques nationaux.

Il s'agit de développer des "espaces islamisés" qui, dans un but éminemment politique, cherchent à imposer des principes de base, avant d'obtenir une reconnaissance plus normative de l'Etat. Une convention signée entre la France et le Maroc le 10 août 1981, illustre ces propos. Elle prévoit pour tous les Marocains vivant en France l'application du droit marocain islamique en matière de mariage, répudiation ou filiation³². Cela ne serait qu'une anecdote, voire qu'une avancée réelle en faveur du droit de la famille, si on n'y voyait pas une forme de concession des Etats à l'islamisation, un certain recul de la laïcité. Olivier Roy explique ce phénomène par le néofondamentalisme³³ qu'il définit en trois étapes. D'abord les islamistes organisent des "*espaces islamisés*", régis par des principes qui devront être appliqués à toute la société. Ensuite, il faut "*obtenir de l'Etat la reconnaissance de ces espaces*" puis "*l'extension à l'ensemble de la société des principes sur lesquels ils sont fondés*". Il s'agit d'une stratégie d'influence par le bas, moins visible, mais plus pernicieuse et somme toute bien plus efficace.

Toutes ces victoires sont bien réelles et n'ont pas toujours suscitées dans l'opinion publique l'émoi qu'elles auraient dû. C'est peut-être aussi la plus sournoise : celle qui consiste à œuvrer dans l'indifférence collective, faisant fi de tous les principes qui régissent tant bien que mal notre société. Les islamistes en ont eux pleinement conscience ; il est désormais urgent que tous les Français actuels, mais aussi et

³² Cf notamment art 5 de la Convention publiée par décret n° 83-435 du 27 mai 1983 (J.O. du 1^{er} juin 1983) :

Chapitre 1 – mariage – art 5 : "*Les conditions de fond du mariage tels que l'âge matrimonial et le consentement de même que les empêchements, notamment ceux résultant des liens de parenté ou d'alliance, sont régies pour chacun des futurs époux par la loi de celui des États dont il a la nationalité.*"

³³ ROY Olivier, *Islam : qu'est-ce que le néofondamentalisme ?*, Paris ; Esprit, juillet – août 1990

surtout ceux qui aspirent à le devenir, fassent front et luttent ensemble contre cet ennemi obscurantiste qu'est l'islamisme.

CONCLUSION

L'islamisme est désormais présent en France. S'appuyant sur un contexte historique international et favorisé par une évolution des mentalités au sein de la société française dans les années 1980, il a progressivement réalisé des avancées significatives. L'islamisme n'est pas une cause du mal-être des banlieues, mais plutôt une conséquence. Son expansion dans les quartiers défavorisés ne peut être considérée comme une guerre de religion. C'est l'accumulation de frustrations, la situation économique et sociale des plus démunis qui en est la cause. Ces quartiers sensibles constituent un terreau des plus favorables pour les islamistes qui récupèrent ainsi une jeunesse désœuvrée et sans repère. Ils poursuivent alors un but plus politique et moins religieux.

Les résultats obtenus doivent être considérés comme préoccupants. Outre les actes de terrorisme spectaculaires, tels les attentats sanglants de 1986 et 1995, l'influence et les réseaux qui se sont déjà mis en place sont autant de coups portés à la sécurité de nos citoyens. Il existe donc une forme de terrorisme islamique "endogène", imputable à des jeunes issus de l'immigration ou à des "Français de souche" ayant grandi dans les quartiers populaires des grandes métropoles. Mais il n'en demeure pas moins que ces mouvements terroristes sévissant en France bénéficient de l'aide humaine, juridique et logistique des différents réseaux islamistes organisés dans toute l'Europe de l'Ouest, à l'intérieur des communautés immigrées. Pour atténuer, voire contrer, cette stratégie, la France n'a d'autre alternative que de développer et réussir une politique d'intégration empreinte de laïcité. Dans le contexte international actuel troublé par des faits religieux qui gagnent chaque jour en intensité, c'est ainsi que notre pays pourra développer un projet de société cohérent et maintenir une place active dans la géopolitique mondiale.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

- BOUZAR Dounia, *L'islam des banlieues : les prédicateurs musulmans, nouveaux travailleurs sociaux*, Paris ; La Découverte et Syros, 2001
- KHOSROKHAVAR Farhad, *L'Islam des jeunes*, Paris ; Flammarion, 1997
- KEPEL Gilles, *Les banlieues de l'Islam, naissance d'une religion en France*, Paris ; Seuil (Points actuels), 1991
- KEPEL Gilles, *A l'ouest d'Allah*, Paris ; Seuil (Points actuels), 1994
- LE GOAZIOU Véronique et ROJZMAN Charles, *Les banlieues*, Paris ; éditions Le Cavalier Bleu (Idées reçues), 2001
- GUILLUY Christophe, *Atlas des fractures françaises*, Paris ; L'Harmattan, 2000
- TEBIB Roger, *La menace islamique contre l'identité française*, Paris ; p. 20
- ROY Olivier, *Vers un islam européen*, Paris ; Seuil (Esprit), 1999
- ROY Olivier, *Islam : qu'est ce que le néofondamentalisme ?*, Paris ; Esprit, juillet – août 1990

REVUES :

- Télérama hors série, *comprendre l'islam : si loin, si proche*, Paris ; novembre 2001
- Actualité des religions, hors série, *Islam : ce que vous devez savoir*, Paris ; novembre 2001

ARTICLES :

- Le Figaro, *Dossier spécial sur le prosélytisme islamiste dans les prisons françaises*, Paris ; 5 décembre 1996
- *Un fait trop oublié*, Berlin ; Der Spiegel, 15 octobre 1997, traduction originale de Joe CISAR en anglais
- Plein Droit, n° 46, *Polygamie : mieux vaut tard...*, Paris ; septembre 2000
- EUDES Yves et FAES Géraldine, *Liens de la Scientologie avec des islamistes*, Paris ; Le Monde, 19 septembre 2001
- Le Monde, *Document : un détenu témoigne du prosélytisme islamiste dans les prisons*, Paris ; 31 octobre 2001
- Plein Droit, n° 51, *A la rue sous prétexte de polygamie*, Paris ; novembre 2001

- BENVHABIB Djemila, *L'organisation El Qaida ciblée par les Américains*, El Watan, 3 novembre 2001
- Le Monde, *Les quatre principales familles de l'islam militant*, Paris ; 24 janvier 2002
- Le Point n° 1541, *Voilée pure et dure*, p. 72, Paris ; 29 mars 2002

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
<u>I. La montée de l'intégrisme islamique</u>	5
<u>11. Des origines internationales</u>	5
111. La naissance de l'intégrisme islamique	5
112. L'internationalisation de l'intégrisme islamique	7
<u>12. L'Europe: terre d'asile ou terre de Jihad pour islamistes?</u>	9
121. L'Europe : base de repli stratégique	9
122. Le noyau d'une société européenne islamisée	10
<u>II. Des facteurs endogènes et exogènes favorisent l'émergence de l'islamisme en France</u>	12
<u>21. Les jeunes et les banlieues: un terrain propice</u>	12
211. Le malaise des banlieues	12
212. Problèmes d'identité et islamisme	14
<u>22. Une évolution politique favorable</u>	16
221. Des évènements extérieurs conditionnants	16
2211. <i>La révolution chiite iranienne</i>	16
2212. <i>Les conflits armés</i>	17
2213. <i>La situation algérienne</i>	18
222. Les années 1980 : un tournant pour la France	18
2221. <i>De "beur" à "jeune musulman"</i>	18
2222. <i>L'affaire des foulards</i>	19
2223. <i>L'impact des crises</i>	21
<u>23. Des organisations islamiques hétéroclites</u>	22
231. Une logique différente	22

232. Le Conseil représentatif des musulmans de France	24
233. Le Haut Conseil de l'Islam en France	26
234. La Fraternité algérienne de France	26
235. Autres associations	27
III. La France : base arrière de l'islamisme	29
<u>31. Des dangers croissants</u>	29
311. Un prosélytisme actif	29
312. La récupération du discours anti-raciste	31
313. Des filières financières ambiguës	32
<u>32. Des victoires importantes et inquiétantes</u>	35
321. D'ordre juridique	35
322. Le statut des associations	36
323. La polygamie	37
324. La victoire des conventions	38
CONCLUSION	40
BIBLIOGRAPHIE	41